

PRÉVENTION DU MARIAGE D'ENFANTS DANS LA RÉGION DE L'EST, BURKINA FASO

Gisele Kabore, Projects Coordinator, Population Council
Julien Ouedraogo, Field Project Coordinator, Population Council
Annabel Erulkar, Senior Associate, Population Council
Sara Chace Dwyer, Staff Associate, Population Council



The Evidence Project

Population Council
4301 Connecticut Avenue, NW, Suite 280
Washington, DC 20008 USA
tel +1 202 237 9400
evidenceproject.popcouncil.org



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Le Projet Evidence est rendu possible grâce au généreux support du Peuple Américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID) sous les termes de l'accord de coopération no. AID-OAA-A-13-00087.

Le contenu de ce document est la seule responsabilité du Projet Evidence et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou du Gouvernement des Etats Unis.



Le Projet Evidence utilise la science de la mise en oeuvre – la production, traduction, et utilisation stratégique d'évidences – pour renforcer et mettre à l'échelle des programmes de planification familiale et de santé de la reproduction afin de réduire les grossesses non désirées partout dans le monde. Le Projet Evidence est dirigé par le Population Council

Publié en juillet 2019.

Citation recommandée. Kabore, Gisele, Julien Ouedraogo, Annabel Erulkar, Sara Chace Dwyer. 2019. "Prévention du mariage d'enfants dans la région de l'Est, Burkina Faso." Rapport du projet. Washington, DC: Population Council, The Evidence Project.

Photo credit on cover page "Julien Ouedraogo, Population Council."

© 2019 The Population Council, Inc.

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
PRESENTATION DU PROJET	3
Contexte et justification	3
Objectifs.....	3
Zone d'intervention et les bénéficiaires	4
La stratégie d'intervention	4
BILAN DES ACTIVITES REALISEES	5
Les activités préparatoires	5
L'identification des sites pour l'intervention	5
Mise en œuvre des activités visant à retarder l'âge du mariage chez les filles âgées de 12 à 17 ...	7
Appropriation du projet par les acteurs : mise en place d'un groupe des parties prenantes.....	9
Suivi-Évaluation du projet.....	10
QUELQUES LEÇONS APPRISES	12
RÉFÉRENCES	13

Remerciements

L'équipe du projet adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la mise en œuvre de ce projet. Nos remerciements vont particulièrement :

Au Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de Famille notamment la Direction de la promotion et de la protection de la famille (DPPF), la Coordination des projets et programmes, la Direction régionale et la Direction Provinciale dudit Ministère pour leur accompagnement administratif, technique et opérationnel ;

Au Haut-Commissaire de la Province de la Komandjari pour sa disponibilité en tant que modérateur lors des réunions du Groupe des parties prenantes ;

Aux structures membres du Groupe des parties prenantes pour leur contribution technique en termes de conseils et d'orientations ;

Aux facilitateurs communautaires pour leur engagement et la mobilisation sociale dans la conduite des activités au sein de leurs villages respectifs ;

Aux leaders religieux et coutumiers pour la bonne collaboration ; et

Aux populations des villages de la commune de Gayéri pour leurs engagements multiformes à mettre fin à la pratique des mariages d'enfants dans leurs localités.

Présentation du projet

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le mariage précoce ou mariage d'enfants est défini comme le mariage avant l'âge de 18 ans (UNICEF, 2001 ; Llyod, 2005). Les zones où le mariage des enfants est répandu sont majoritairement rurales et caractérisées par des taux élevés de pauvreté, de faibles niveaux de développement et des opportunités d'éducation et de travail limitées (Lloyd, 2005). Le mariage des enfants peut également s'accroître dans les États fragiles et en situation de conflit. Environ de 12 millions de filles se marient chaque année (UNICEF, 2017, Girls Not Brides, 2019). Si les efforts pour prévenir le mariage précoce ne sont pas intensifiés, on estime que 150 millions de filles seront mariées pendant leur enfance ou à l'adolescence d'ici 2030 (UNICEF, 2018).

Le projet de recherche « Mettre en place une banque de données probantes des programmes efficaces qui augmentent l'âge du mariage des adolescentes dans la province de la Léraba » qui est conduit par le Population Council de 2013 à 2016 sur financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)-Washington, a démontré qu'on peut retarder l'âge du mariage des jeunes filles d'une manière rentable et progressive. Il a également démontré l'importance de cibler les endroits où le taux du mariage des enfants est élevé, afin de maximiser la rentabilité et d'avoir le plus grand impact. Sur la base des résultats de l'évaluation finale et des leçons apprises dudit projet, le Population Council, a mis en œuvre en collaboration avec la Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (DPFSNF) un projet dénommé « *Prévention du mariage d'enfants dans la région de l'Est, Burkina Faso* » au cours de la période juillet 2016-décembre 2017. Le présent rapport fait le bilan des activités réalisées.

OBJECTIFS

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire de façon très significative la pratique du mariage des enfants dans la région de l'Est du Burkina Faso. De façon spécifiques il s'agit de :

1. Procéder à un examen rapide des pratiques matrimoniales qui prévalent dans la région de l'Est.
2. Identifier les parties prenantes au niveau local et fédéral pour participer activement à la mise en œuvre du projet, en assurant l'engagement et la continuité des activités pour mettre fin au mariage des enfants, bien après la fin du financement.
3. Réaliser un diagnostic communautaire dans les sites du projet afin d'identifier les zones ayant la plus forte prévalence du mariage des enfants pour l'intervention.
4. Mettre en œuvre des activités visant à retarder l'âge du mariage chez les filles âgées de 12 à 17 dans les zones rurales de la région de l'Est. +

ZONE D'INTERVENTION ET LES BÉNÉFICIAIRES

Le présent projet était initialement prévu d'être mise en œuvre dans les communes rurales des provinces de la Gnagna et de la Komandjari de la région de l'Est au Burkina Faso. La région de l'Est a été choisie car c'est la région au Burkina qui enregistre le deuxième taux de mariage précoce le plus élevé (Institut national de la statistique et de la démographie, 2013). Également, elle est l'une des zones d'intervention de la Mission de l'USAID au Burkina Faso.

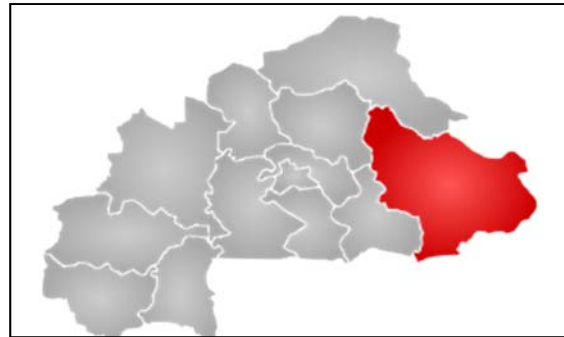


Figure 1 : Région de l'Est, Burkina Faso

L'intervention a couvert uniquement les villages de la commune de Gayéri. La commune de Gayéri compte

environ 42.697 habitants (Institut national de la statistique et de la démographie, 2013). Les bénéficiaires primaires de cette intervention ont été les filles non-mariées et âgées de 12 à 17 ans. Il s'agit d'utiliser les discussions en petits groupes pour renforcer leurs compétences dans les domaines de la santé de la reproduction, les mariages précoces et les compétences de vie courante afin qu'elles puissent faire face aux pressions qui peuvent conduire à un mariage précoce.

Étant donné que plusieurs autres acteurs dans la communauté sont impliqués dans la mise en couple précoce des adolescents, des actions ont été également développées en leur direction. Ces personnes considérées par le projet comme des bénéficiaires secondaires sont les parents, les leaders communautaires, les services déconcentrés de l'Etat, les organisations non-gouvernementales, les associations locales et la communauté toute entière. Le projet a été mis en œuvre de juillet 2016 à décembre 2017.

LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

L'optique du présent projet « Prévention du mariage d'enfants dans la région de l'Est, Burkina Faso » était de répliquer les approches qui ont eu un impact au cours du projet pilote conduit dans la région de la Léraba de 2013 à 2016. Quatre approches avaient été testées à la Léraba (sensibilisation communautaire, soutien économique, soutien scolaire et une combinaison des trois approches). L'évaluation des approches a montré qu'elles ont, d'une certaine manière, produit des effets à différents niveaux. La sensibilisation communautaire (celle qui a eu plus d'impacts) a réussi à la fois à retarder le mariage chez les filles de 15 à 17 ans et à promouvoir la fréquentation scolaire chez celles âgées de 12 à 14 ans. L'approche de l'appui économique conditionnel est la deuxième des stratégies qui a eu un impact (Population Council, 2016).

Sur la base des résultats de l'évaluation du projet pilote dans la Léraba (Population Council, 2016) qui a permis d'identifier les programmes les plus économiques et évolutifs pour retarder l'âge du mariage des filles, la sensibilisation communautaire a été répliquée dans la région de l'Est. Elle s'est faite à travers des causeries éducatives sur les effets néfastes du mariage précoce sur la vie des jeunes filles et a couvert l'ensemble des 24 villages de la commune de Gayéri.

Dans ces villages, des facilitateurs communautaires formés par le projet ont mené la sensibilisation pour un changement de comportement en direction des différentes composantes de la population (hommes, femmes, jeunes filles, jeunes garçons, leaders communautaires, etc.). La sensibilisation a ciblé également les leaders religieux et coutumiers dont leur rôle est d'aider dans la communication sur la problématique et de sensibiliser leur population. Cette approche a l'avantage de se dérouler en petits groupes et permet d'appréhender la problématique du mariage d'enfants d'une façon spécifique dans chaque groupe de causerie et de maximiser les

messages liés au mariage précoce à travers les échanges directs avec les différents groupes qui participent aux causeries éducatives.

Bilan des activités réalisées

LES ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

La phase pilote du projet s'étant déroulée dans une zone différente de celle où est développée la phase d'extension du projet. Alors, il était nécessaire de procéder à un état des lieux des interventions existantes, où des acteurs étaient déjà sur le terrain et de les informer sur les objectifs et le contenu du projet, afin d'explorer des possibilités pour une synergie d'actions et enfin d'explorer les schémas et les traditions liés au mariage des enfants dans ces communautés. En effet, une mission de prospection et d'information a été effectuée par l'équipe de Population Council en septembre 2016, dans les provinces du Gourma (Chef-lieu de la région de l'Est), de la Komandjari et de la Gnagna. La mission a permis à l'équipe de s'imprégner de la situation et de l'ampleur du mariage des enfants dans la région de l'Est, en générale, et dans les provinces de la Komandjari et de la Gnagna, en particulier.

Dans toutes les communes visitées, la problématique est ressortie comme une question préoccupante qui nécessite une attention particulière. Malgré les différentes actions déjà menées, la pratique perdure. Les échanges avec les acteurs déjà présents sur le terrain à donner une idée générale de ce qui est déjà fait et de la possibilité d'une synergie d'actions. Ceci s'est formalisée à travers la mise en place d'un groupe de réflexion avec les institutions, acteurs et personnes ressources qui interviennent dans la prévention des mariages d'enfants dans la région. Une revue de la littérature sur les pratiques matrimoniales de la région de l'Est a été également réalisée afin d'avoir une meilleure compréhension de la pratique du mariage des enfants.

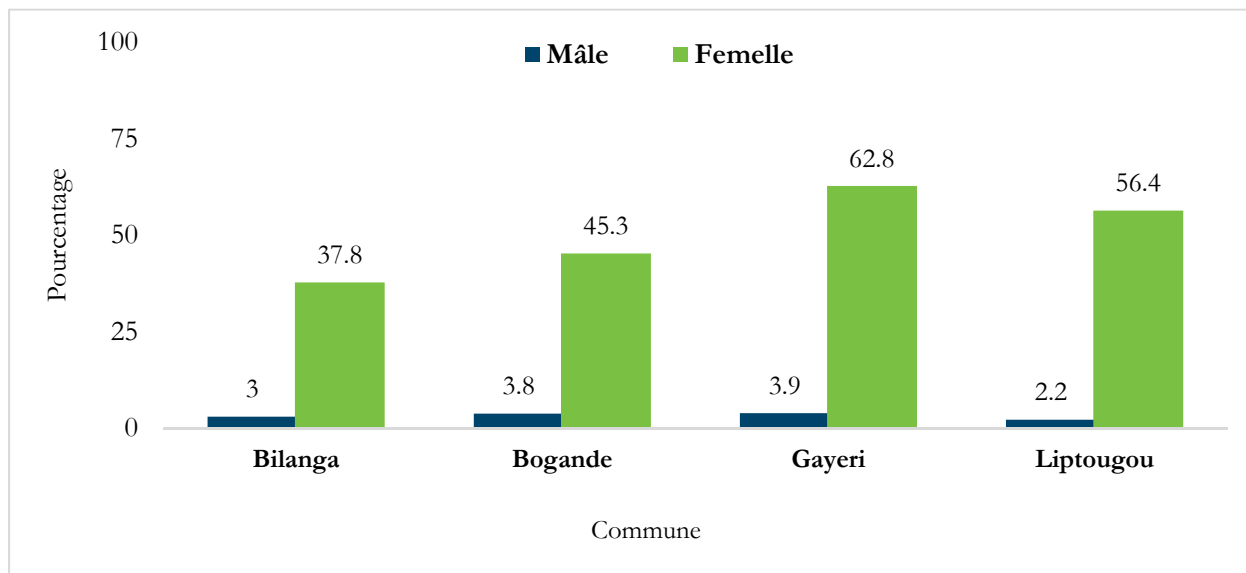
L'IDENTIFICATION DES SITES POUR L'INTERVENTION

Dans le but de disposer des statistiques récentes sur la pratique du mariage d'enfants dans la zone d'extension du projet un recensement des ménages a été réalisé dans l'ensemble des villages des communes de Bogandé, Bilanga, Liptougou et Gayéri avant le démarrage des activités (Octobre à Décembre 2016). Les résultats de cet exercice devaient aider à identifier les villages à forte prévalence de mariage d'enfants.

Il s'est agi de recenser dans chaque ménage des villages des communes de Bogandé, Bilanga, Liptougou et Gayéri, toutes les filles et tous les garçons âgés de 6 à 24 ans en renseignant un certain nombre d'informations telles que l'âge, la religion, l'ethnie, le statut matrimonial, l'éducation, l'occupation, etc. Le recensement des ménages a été conduit par une équipe de 33 enquêteurs et quatre superviseurs pendant un mois. Ces agents ont été formés sur les techniques de recensement, la compréhension et l'administration du questionnaire, et l'éthique dans la recherche. Le recensement s'est déroulé dans 151 villages et au total 38 565 ménages ont été recensés. La population des individus de 6 à 24 ans recensée est de 106 480 habitants.

La figure 2 montre la proportion de personnes âgées de 15 à 19 ans qui ont déjà été mariées, par sexe et par localité. Les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être mariées que les jeunes hommes. Les taux de mariage varient considérablement entre les localités. À Gayéri, 63% des femmes âgées de 15 à 19 ans avaient déjà été mariées, contre 38% à Bilanga.

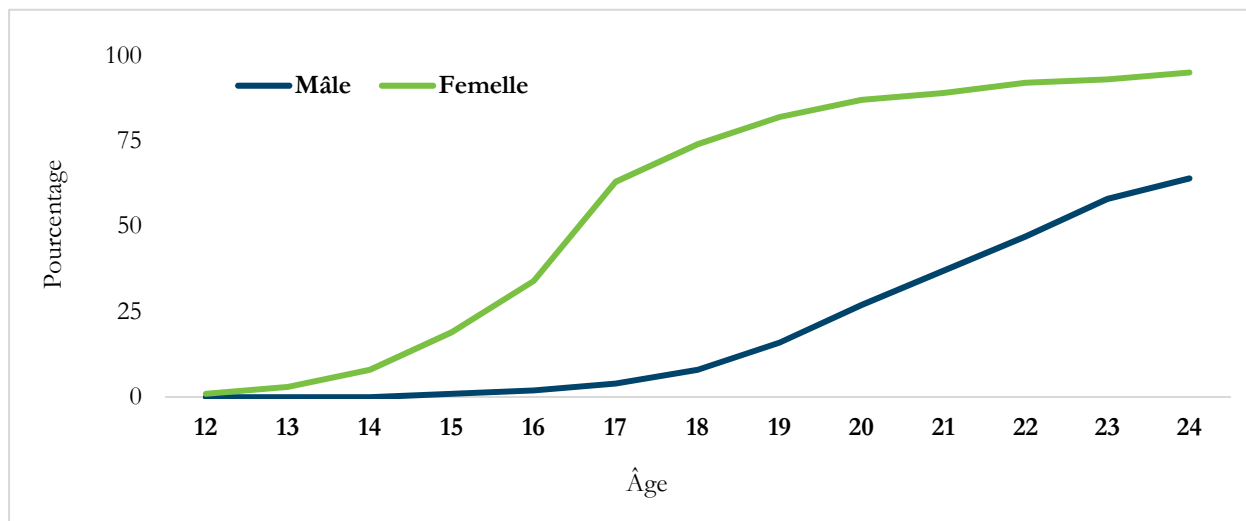
Figure 2 : La proportion de personnes de la province du Est, Burkina Faso, âgés de 15 à 19 ans, mariés, par sexe et par commune



Source: Project HH listing, Dec. 2016

La figure 3 montre la proportion cumulée d'hommes et de femmes mariés des quatres communes d'Est. À 16 ans, un tiers (34%) des filles sont mariées ; à 17 ans, près des deux tiers des filles (63%) sont mariées. Le mariage des garçons est retardé par rapport à celui des filles. À 20 ans, seulement un quart (27%) des garçons sont mariés.

Figure 3 : Proportion cumulée des jeunes hommes et femmes qui ayant déjà été mariés dans la Province d'Est au Burkina Faso, par sexe et par âge



Les recherches sur la prévention des mariages précoces ont démontré l'importance de cibler les localités où la prévalence du mariage d'enfants est très élevée dans le but de maximiser les coûts-efficacité de l'intervention et de produire le plus grand impact.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS VISANT À RETARDER L'ÂGE DU MARIAGE CHEZ LES FILLES ÂGÉES DE 12 À 17

La stratégie mise en œuvre dans cette première phase de l'extension était la sensibilisation communautaire sur les effets néfastes du mariage précoce au profit des différentes catégories de la population à travers des causeries éducatives en petits groupes et le renforcement des compétences en vie courante des filles bénéficiaires du projet. Etant donné que c'était un projet purement communautaire, la démarche a été de travailler avec et pour la communauté pour une appropriation de l'initiative. Les leaders communautaires ont accompagné le projet tout au long du processus et les facilitateurs qui ont conduit les causeries éducatives sont issus de la communauté.

En partenariat avec la DPFSNF, 24 facilitateurs communautaires ont été identifiés et formés pour conduire les activités de causeries éducatives.

Sur le terrain, le recrutement des animateurs s'est fait avec l'implication dans chaque village, des autorités locales, les Comités Villageois de Développement, les Chefs de villages, des conseillers, des représentantes des femmes et des personnes ressources. Les facilitateurs ont ensuite été formés sur les objectifs du projet, le guide du facilitateur, les techniques de communication, sur l'utilisation des outils de suivi, etc. **Boîte 1** montre les sessions abordées dans la guide du facilitateur.



Photo 1 : Rencontre avec les leaders communautaires du village de Louaga pour l'identification d'un(e) facilitateur



Photo 2 : Formation des facilitateurs endogènes à Gayéri

Boîte 1 : Le guide du facilitateur est composé de 12 sessions dont les thèmes abordés sont :

- Réflexion sur le mariage précoce et les conséquences négatives de la pratique sur la santé et le développement des filles,
- La puberté et les changements du corps
- La connaissance du collier du cycle menstruel
- Fondamentaux sur le mariage précoce
- Facteurs sous-jacents du mariage précoce
- Histoire
- Analyse du capital social
- Rapport de pouvoir
- Création d'une vision de l'avenir
- Les cinq amis de la planification
- Elaboration d'un plan d'action

A la fin de la formation, les facilitateurs avaient, entre autres, les tâches de mobiliser la population, constituer les groupes pour les causeries éducatives, faciliter le déroulement des séances de causeries dans leurs villages respectifs. L'approche adoptée pour la sensibilisation communautaire consiste à créer un cadre de discussions en petits groupes de 30 personnes sur des thèmes relatifs au mariage précoce et la santé reproductive des adolescentes de façon générale.

Dans chaque village, quatre groupes de 30 personnes au moins ont été constitués pour participer à des sessions hebdomadaires de causeries éducatives. Au total, trois cycles ont été réalisées qui ont permis de toucher environ 6,000 participants. Chaque cycle a duré au moins trois mois.

La stratégie adoptée pour dérouler les causeries éducatives a amené les participants à élaborer un plan d'actions communautaires pour mettre fin au mariage d'enfants dans leur village.



Photo 3 : Séance d'animation avec les élèves de Bassiérie



Photo 4 : Séance de causerie éducative dans le village de Boalla

Au total, 210 groupes de causerie ont été constitués et plus de 1,640 séances de sensibilisation ont été réalisées. Cela a permis de toucher plus de 6,000 personnes à travers les causeries éducatives.

Chaque groupe a élaboré un plan contenant 3 à 4 actions spécifiques qu'il a mis en œuvre pour lutter contre le mariage d'enfants et la mise en œuvre de ces plans font suite aux sessions de sensibilisation.

Exemples de quelques actions inscrites dans les plans d'actions des groupes

« Nous allons sensibiliser les parents sur les conséquences de la pratique du mariage d'enfants car ils sont les premiers à décider du mariage de la fille et aussi à l'endroit des leaders communautaires et des chefs traditionnels pour une prise de décision contre la pratique du mariage des enfants au niveau global dans le village ». - Extrait du plan d'action du groupe des mères.

« Nous allons sensibiliser nos pairs filles afin qu'elles se protègent contre les grossesses et les maternités précoces qui sont l'une des raisons évoquées par les parents pour justifier le mariage précoce. Nous allons réaliser des séances de sensibilisation en direction des jeunes filles. Et nous allons solliciter l'appui technique des agents de santé du village qui sont mieux outillés sur les questions de santé reproductive pour nous accompagner dans la réalisation de ces activités ». - Extrait d'un plan d'action du groupe des adolescentes.

« Nous allons mettre en place une cellule de veille dans le village pour accompagner les filles à risque de mariage précoce et encourager les populations à dénoncer les tentatives de mariage précoce ». - Extrait du plan d'action du groupe des leaders communautaires.

Au regard des objectifs, la population et les autorités locales n'ont ménagé aucun effort pour la réussite du projet car il répond à une des préoccupations majeures des villages. Par exemple, les enseignants, les infirmiers et les leaders communautaires résidant dans les villages étaient disponibles et ont apporté un encadrement technique aux facilitateurs en cas de besoins lors de la conduite des sessions de causeries éducatives.

« Je n'ai pas hésité à accompagner le facilitateur quand il m'a approché pour l'aider à préparer les sessions de causeries. Je trouve que c'est un très bon projet qui aide à éveiller les consciences des populations sur la question des mariages des adolescentes. Je suis dans le village et je vois ce que les filles subissent ». - Agent de santé à Badikideni

APPROPRIATION DU PROJET PAR LES ACTEURS : MISE EN PLACE D'UN GROUPE DES PARTIES PRENANTES

Une des interventions sous l'objectif 4 était de travailler pour un transfert de compétences et une appropriation des approches par les acteurs clés pour les questions de pérennisation de l'intervention. Une des dispositions prises était de travailler avec les structures étatiques pour la continuité des actions à la fin du financement et avec les communautés à la base pour une réelle appropriation de l'intervention. Le projet pilote de recherche avait été mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Action Sociale, dont l'une des missions porte sur la protection des familles et la lutte contre les pratiques culturelles néfastes contre les femmes et les jeunes filles y compris les mariages précoces. Dans la phase d'extension, le projet a poursuivi la collaboration avec ce ministère et, au niveau opérationnel, a travaillé avec la direction provinciale de la Komandjari.

La prévention des mariages précoces nécessite une action multisectorielle compte tenu des liens transversaux avec les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et du juridique, etc. Il s'est avéré judicieux de mobiliser toutes les intervenantes et tous les intervenants et personnes intéressées par la problématique à réfléchir ensemble pour des actions communes et stratégiques. Pour ce faire, le projet a mis en place une instance dénommée « groupe des parties prenantes » qui regroupe une vingtaine de membres issus d'institutions diverses sous le leadership de la direction provinciale de la femme.

La mise en place du groupe des parties prenantes s'est faite en concertation avec les différents acteurs qui ont été informés des objectifs de l'intervention et qui ont montré leur intérêt d'y adhérer. Le groupe des parties prenantes est composé de:

- Haut-commissariat de la Komandjari
- Préfecture
- Mairie de Gayéri
- Direction Régionale de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille
- Direction Provinciale de la Femme de la Solidarité Nationale et de la Famille de la Komandjari et celle de la Gnagna
- District Sanitaire
- Population Council
- Direction Provinciale de l'Education Nationale Gayéri
- Police, Gayéri
- Gendarmerie, Gayéri
- Coordination communale des femmes de Gayéri
- Représentant Chefs coutumiers
- Représentants de l'église catholique, protestante et de la communauté musulmane
- REGIS/ER
- Programme FASO
- Marie Stopes International

- Un représentant des principales communautés vivant dans la commune, notamment Gourmantché, Mossi et Peul.

Les objectifs du groupe des parties prenantes étaient de :

- Discuter de la problématique du mariage précoce dans la région de l'Est en fournissant des informations contextuelles en vue d'améliorer l'intervention
- Contribuer à l'orientation de la mise en œuvre de l'intervention
- Discuter des stratégies efficaces pour le passage à l'échelle/extension du projet
- Apporter leurs expertises pour faciliter l'appropriation/ l'institutionnalisation des approches efficaces de prévention des mariages précoces par les ministères en charge de ces questions

Les réunions du groupe se sont tenues tous les deux mois sous la présidence du Haut-commissariat de la province de la Komandjari. Ces cadres d'échanges ont permis de réfléchir sur les causes profondes de la problématique du mariage des enfants dans la région de l'Est, de proposer des solutions en vue d'éradiquer la pratique.



Photo 5 : Membres du groupe des parties prenantes du projet

En plus de leur participation au fonctionnement du groupe, les représentants des différentes communautés ont travaillé auprès de leurs populations à la base pour les conscientiser sur les conséquences néfastes du mariage précoce dans la vie des filles. De façon générale les rencontres du groupe des parties prenantes ont suscité l'engouement des membres et ont été interactives au regard de la réalité de la problématique dans la province. L'implication des autorités et de toutes les couches sociales étant nécessaire pour la réussite du projet, les premières autorités de la province ont souhaité que les actions du projet soient renforcées et ont exhorté tous les membres du groupe des parties prenantes à faciliter et à accompagner les interventions sur le terrain pour le bien-être des filles.

SUIVI-ÉVALUATION DU PROJET

Capitalisation des données

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du projet, un dispositif de suivi-évaluation a été mis en place pour capitaliser les résultats et les leçons apprises. Ce dispositif comprend des outils de rapportage et de suivi des activités, une base de données pour enregistrer les participants aux différents cycles de causerie éducative et une autre base de données pour faire le suivi des participants aux sessions de causerie éducative.

Pour une meilleure coordination et de suivi des activités sur le terrain, des supervisions conjointes ont été organisées chaque mois avec les agents de la DPFSNF et de Population Council. Ces sorties ont permis de suivre régulièrement le déroulement des activités sur le terrain, de résoudre les difficultés qui se posaient et d'assister techniquement les facilitateurs communautaires pour la bonne marche des activités.

Monitoring des activités

En plus de l'organisation des réunions du groupe des parties prenantes, une des actions importantes du projet est d'allier la théorie à la pratique et d'associer le niveau central pour renforcer le processus d'appropriation en impliquant les décideurs au plus haut niveau. Pour se faire, le niveau central représenté par la Direction de la promotion et de la protection de la famille et la Coordination des projets et programmes du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille ont pris part à une rencontre du groupe des parties prenantes et aux visites des activités sur le terrain.



Photo 6 : Supervision des activités terrain dans le village de Lonadeni

Une mission conjointe composée de la DPFSNF de la Komandjari et de la Gnagna, de la DRFSNF, du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille et de l'équipe de Population Council a visité les activités du projet dans les villages de Maldiabari et de Oué. Au cours de la visite, la mission a pu discuter avec les bénéficiaires et les participants aux groupes de discussions, ainsi que les leaders communautaires et la population de ces deux villages. Tour à tour, les représentants des leaders communautaires, des hommes, des femmes et des adolescentes ont témoigné de ce que le projet a apporté à leurs communautés et des engagements pris au niveau communautaires pour mettre fin au mariage précoce dans leur village.



Photos 7 & 8 : Discussions avec les communautés à Maldiabari et à Oué

Quelques leçons apprises

- La responsabilisation des communautés comme premiers acteurs du projet dans tout le processus est importante car cela a facilité leur adhésion au projet. Ainsi, chaque communauté a pris des engagements, matérialisés dans un plan d'actions pour lutter contre la problématique dans leur village.
- L'implication des structures gouvernementales et des organisations non-gouvernementales locales dans les projets de développement sont gages de la pérennisation des initiatives.
- Le fait que les facilitateurs soient issus des villages bénéficiaires du projet et aient été désignés par les leaders communautaires a instauré la confiance et a facilité la mobilisation de la communauté autour des activités développées.
- Le processus inclusif et participatif des leaders communautaires permet une grande mobilisation de la population autour des questions sociales et de santé et spécifiquement sur le mariage d'enfants. L'engagement des premiers responsables du village (chef de village, leaders religieux, conseil villageois de développement, etc.) a facilité la mobilisation de la communauté sur les questions du mariage d'enfants en dépit de la complexité de la problématique.
- Le renforcement institutionnel du partenariat avec les services techniques de l'Etat a tous les niveaux est un gage pour une mise en œuvre efficace d'un projet communautaire. L'implication des institutions Etatiques au premier rang de la mise en œuvre dudit projet a facilité l'adhésion de la communauté et la participation de celle-ci aux activités.

Références

Girls Not Brides. 2019. Child Marriage Around the World, <https://www.girlsnotbrides.org/where-does-it-happen>. Access February 8, 2019.

Institut national de la statistique et de la démographie (2013). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006-2007. Ministère de l'Economie et du Développement. <http://www.insd.bf/n/nada/index.php/catalog/23/study-description>

Llyod, D (ed.). 2005. *Growing Up Global: Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries*. Washington, DC: National Academies Press.

Population Council. 2016. «The Impact and cost of Child-Marriage-Prevention Interventions in Rural Burkina Faso.»

UNICEF. 2001. “Early marriage: Child spouses,” Innocent Digest. Florence, Italy. UNICEF.

UNICEF. 2017. *The State of the World’s Children 2017: Children in a Digital World*, New York: UNICEF

UNICEF. 2018. Child Marriage around the World, Infographic, UNICEF: New York, March. <https://www.unicef.org/stories/child-marriage-around-world>, Accessed February 8, 2019.

The Evidence Project

Population Council
4301 Connecticut Avenue, NW, Suite 280
Washington, DC 20008 USA
tel +1 202 237 9400

evidenceproject.popcouncil.org